



FICHE D'INSCRIPTION SOCCER – 2023-2024

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom : _____

Date de naissance : _____

Prénom : _____

RAMQ : _____

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Téléphone : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

L'enfant vit avec : Mère Père Tuteur Garde partagée

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant : _____

INFORMATIONS ET COMMUNICATION

Les pratiques commenceront la semaine du 19 juin 2023. L'horaire sera le suivant :

- Groupe A : 5-6 ans, les mardis, de 18h30 à 19h30
- Groupe B : 7 à 9 ans – 1, les mardis, de 19h30 à 20h30
- Groupe C : 7 à 9 ans - 2, les mercredis, de 18h30 à 19h30
- Groupe D : 10 à 13 ans, les mercredis, de 19h30 à 20h30

Pour les communications entre les entraîneurs et les parents, nous vous demandons de communiquer par le groupe Facebook ou par courriel à roxannerm@outlook.com.

Le groupe se nomme « Les Aigles de Pointe-aux-Outardes ».

MODALITÉS DE PAIEMENT

Des frais devront être payés au Village de Pointe-aux-Outardes. Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire rempli, accompagné du règlement.

Nous n'acceptons que l'argent comptant ou les virements interac, payable lors de l'inscription le 13 septembre 2023. Un reçu vous sera émis.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation après le 13 novembre 2023, ni pour les cours manqués ou annulés.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux cours pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), le village de Pointe-aux-Outardes remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 10 \$.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : loisirs@pointe-aux-outardes.ca



FICHE D'INSCRIPTION SOCCER – 2023-2024

FICHE SANTÉ

Personne à contacter en cas d'urgence (autre que parents) : _____

Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

ALLERGIES

Mon enfant ne présente aucune allergie

Mon enfant présente les allergies suivantes :

À SIGNER SI VOTRE ENFANT A UNE DOSE D'ADRÉNALINE

Par la présente, j'autorise les personnes désignées par le village de Pointe-aux-Outardes à administrer, en cas d'urgence, la dose d'adrénaline _____ à mon enfant.

Signature du parent

MÉDICAMENTS

Mon enfant prend des médicaments : Oui Non

Nom des médicaments et posologie : _____

Veillez prendre note que toutes les informations concernant l'état de santé de votre enfant demeureront confidentielles. Elles seront transmises uniquement à son entraîneur et à son responsable afin de permettre un meilleur encadrement ainsi qu'une intervention plus efficace en cas d'urgence.

AUTORISATION DES PARENTS

- Étant donné que le village de Pointe-aux-Outardes prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités, je l'autorise à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du village de Pointe-aux-Outardes.
- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période de l'activité, je m'engage à transmettre cette information à l'entraîneur, qui fera le suivi approprié.
- En signant la présente, j'autorise le village de Pointe-aux-Outardes à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si l'entraîneur du village de Pointe-aux-Outardes le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire.
- Je m'engage à collaborer avec l'entraîneur du village de Pointe-aux-Outardes et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.

Signature du parent ou tuteur

Date de la signature